

# SUPERVISION COLLECTIVE à la journée

Également appelée « relecture des pratiques » ou « analyse des pratiques », la supervision est une obligation déontologique pour la plupart des professionnels de l'accompagnement. Elle vise en effet à éviter les phénomènes de manipulation, et à garantir une approche respectueuse des personnes et de leur projet. Elle constitue par ailleurs une méthode privilégiée de formation continue concrète, en permettant aux participants de progresser à partir de leur pratique quotidienne.

Les objectifs	Les publics
<p>Relire sa pratique de l'accompagnement individuel et collectif, afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcer sa posture professionnelle ;</li> <li>- ajuster sa relation au(x) client(s)/patient(s).</li> </ul>	<p>Session ouverte à tous les praticiens des métiers de l'accompagnement en fonction des places disponibles.</p> <p>Minimum 4 personnes – Maximum 8 personnes.</p>
Les moyens pédagogiques	Les plus
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une <b>grille de préparation</b> est remise à chaque participant.</li> <li>• La relecture des cas concrets évoqués est transversale : elle fait appel à <b>plusieurs disciplines</b> (coaching, communication, hypnose, jeux de rôles, programmation neuro-linguistique, psychodrame...) pour rejoindre chaque participant dans son cadre de référence.</li> <li>• Un <b>cahier de bord</b> consigne les évolutions individuelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un <b>prix</b> exceptionnel et attractif.</li> <li>• Une <b>ambiance</b> simple et conviviale : « l'excellence se cultive aussi dans le plaisir ! »</li> <li>• La pédagogie est <b>ludique</b> : elle s'inspire des techniques de théâtre et d'exercices participatifs favorisant la réflexivité, pour démultiplier les apprentissages sur un mode léger et plaisant.</li> </ul>

## ✓ Le déroulé

- 8h45 : accueil
- 9h00 : lancement : ouverture-cadrage / présentation des participants
- 9h30 : recueil des cas : exposés par les participants / demandes-attentes
- 10h45 : analyse méthodologique
- 12h00 : pause
- 13h30 : études de cas
- 16h30 : debriefing : liens avec la pratique / retours-bilan
- 17h00 : fin

## ✓ L'intervenante



**Vivianne VERRY** est master coach certifiée, formatrice aux métiers du coaching et superviseur depuis dix ans.

Elle est aussi élève-enseignante en PNL (NLPNL), formée à l'hypnose et animatrice d'ateliers de théâtre (développement personnel et travail) en milieu socio-éducatif.

Par ailleurs assistante RH, elle a en charge les formations en lien avec la « sécurité du travail » pour des collaborateurs dans une grande entreprise nationale.

## ✓ Les lieux

- PwC : 34, place Viarme, F-44000 Nantes (tramway ligne 3 : arrêt « Viarme »).
- Cabinet VALUE ACTION Coaching : 10, rue du Loquidy, F-44300 Nantes (tramway ligne 2 : arrêt « Michelet »).

## ✓ Les dates et horaires

De 9h00 à 12h30 puis de 13h30 à 17h00, les :

- samedi 18 novembre 2017,
- vendredi 19 janvier 2018,
- vendredi 23 mars 2018,
- vendredi 8 juin 2018.

*Ces journées sont indépendantes : on peut participer à une seule ou à plusieurs.*

## ✓ Les tarifs

- Praticiens extérieurs :  
100 € TTC / par personne la journée,  
(ou 90 € TTC / par personne la journée à partir de trois journées).
- Anciens élèves ou clients VALUE ACTION Coaching :  
80 € TTC / par personne la journée,  
(ou 70 € TTC / par personne la journée à partir de trois journées).

Nous sommes à votre écoute si vous souhaitez bénéficier d'un paiement fractionné : contactez-nous en toute simplicité !

## ✓ Le bulletin d'inscription

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Mobile :

Courriel :

Activité professionnelle :

Adresse de facturation (si différente) :

**Je déclare m'inscrire à la/aux supervision(s) collective(s) du/des :**

J'ai bien pris note qu'en cas d'annulation à ma demande à moins de quinze jours avant cette/ces date(s), il sera retenu 25 % du coût à titre d'indemnités.

Fait à : \_\_\_\_\_, le :

Signature :

*Pour être enregistrée, votre inscription doit **obligatoirement être envoyée** à « Vivianne VERRY, 23, place de la Libération, F-93190 Livry-Gargan » **et accompagnée du règlement** à l'ordre de « Vivianne VERRY ». Le(s) chèque(s) sera/seront encaissé(s) à chaque séance.*